



Réfléchir & Agir
Ensemble & Autrement

DOSSIER DE PARTENARIAT



SOLIDARITÉ / VOTRE ENTREPRISE

« Il ne s'agit pas de préparer un avenir meilleur mais de vivre autrement le présent. »

*François Partant **

QUI SOMMES NOUS ?

SOLIDARITÉ est une **Organisation de Solidarité Internationale** qui appuie, depuis **30 ans**, des initiatives au service des exclus en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud et en Europe.

NOTRE MISSION

Participer à la **réduction du chômage rural et à la satisfaction des besoins essentiels des populations les plus défavorisées** : les jeunes et les femmes marginalisées, les peuples autochtones et les tribaux, les petits paysans et les sans terre.

RÉFLÉCHIR ICI...

Nous participons à l'**information** et à la **sensibilisation du public** sur les **inégalités dans le monde** et sur les principes de :

« L'après-développement »

Courant né dans les années 1960 d'une réflexion critique sur les présupposés économiques et sur l'échec des politiques de développement ; il regroupe des chercheurs et des acteurs sociaux qui sont porteurs d'analyses et d'expériences novatrices sur le plan économique, social et culturel.

SOLIDARITÉ organise des animations en milieu scolaire et universitaire, des stages, des manifestations culturelles et des conférences.

ET AGIR LÀ BAS

Nous travaillons exclusivement en **partenariat avec des associations locales**, en soutenant des projets initiés et conçus « **par et pour** » les **locaux**. Le choix a été fait de travailler avec le minimum d'expatriés sur place car nous sommes convaincus que la force des projets réside dans l'**initiative des populations**.

SOLIDARITÉ soutient des **projets sur plusieurs années**, avec des partenaires de longue date, au profit des plus démunis, pour les aider à conquérir leur autonomie et leur dignité.

SOLIDARITÉ apporte son expertise sur les **questions agricoles**, économiques et sur la gestion de projets.

SOLIDARITÉ travaille au développement de liens entre les organisations du Sud pour **favoriser l'échange d'expériences** et contribuer au « transfert de mémoire ».

NOTRE EXPERTISE

Promouvoir des **solutions alternatives au modèle de croissance actuel** et ainsi valoriser les ressources locales, qu'elles soient économiques, sociales ou culturelles.

Nos experts agro-économistes apportent leurs compétences dans la mise en place, le suivi et l'évaluation des projets sur le terrain.

* **François Partant** (1926-1987) : économiste de formation, il a d'abord travaillé comme banquier du développement. Dès la fin des années 1960, et après s'être aperçu que le modèle de développement occidental était une impasse, il s'est consacré à essayer de convaincre les populations locales de mettre en place des alternatives pour améliorer leurs conditions de vie. Ses idées ont inspiré les fondateurs de **SOLIDARITÉ**.

NOS PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTION

Au Sud :

- Éducation et formation professionnelle
- Activités génératrices d'emplois
- Agriculture biologique et communautaire

Au Nord : Information et sensibilisation

EXEMPLES DE PROJETS

INDE, Région du Tamil Nadu

Projet : Vocational Training Centre for Women (VTCW) - Centre de formation professionnelle pour les femmes

Partenaire : Fondation de France

Objectifs :

- formations professionnelles en boulangerie/pâtisserie, en couture et en informatique destinées aux jeunes femmes,
- en complément, les jeunes femmes reçoivent des cours d'« empowerment » via des ateliers participatifs autour de différentes thématiques telles que la santé, l'alcool ou la création artisanale,
- aide à la recherche d'emploi.



Actions menées :

L'action vise une moindre subordination des femmes en leur permettant d'avoir accès à des revenus, d'être autonomes et de renforcer leur participation à la vie collective.

Il s'agit de mettre en place un véritable projet pilote de formation pour :

- Permettre un accès à l'emploi des jeunes filles et des jeunes femmes.
- Permettre l'initiative et le développement humain et social.
- Consolider la pratique culturelle de l'entraide.
- Encourager l'autonomie dans le cadre d'un centre de formation professionnelle polytechnique.

► **Résultats :** 97 jeunes femmes ont été formées en 2009 via une formation continue et par sessions de 3 à 6 mois. 85 % d'entre elles ont d'ores et déjà trouvé un emploi.

CÔTE D'IVOIRE, BÉNIN et BURKINA FASO



Projet : appui aux activités artisanales de panification de céréales locales

Partenaire : Commission européenne

Objectif : lutter contre la vulnérabilité alimentaire structurelle en encourageant la culture, la transformation et la commercialisation de céréales tropicales locales à travers une gamme très variée de produits dont le terme générique est le « BRO ».

Actions menées :

- Formation de femmes à la panification et à la création/gestion d'entreprise.
- Création de petites unités coopératives de boulangerie et production pour le marché local.
- Commercialisation des produits en kiosques.
- Campagne médiatique de communication et sensibilisation.

► **Résultats** : en moyenne 6 groupes de boulangères (pour un total de 160 boulangères) et leurs familles ont directement bénéficié de ce programme dans chacun des pays, sans oublier les milliers de consommateurs des produits BRO.

Le projet a donné lieu à la **création de 11 coopératives** et plusieurs campagnes de marketing ont été développées pour promouvoir le projet en Afrique de l'Ouest. En 4 ans, **2 millions de BRO ont été produits**.

Les résultats ont indiqué que 82,3 % de la population ont préféré le BRO au pain de blé.

ILS NOUS FONT CONFIANCE

SOLIDARITÉ bénéficie de **3 sources principales de financement** :

- Les organismes publics et internationaux (notamment le ministère des Affaires étrangères et européennes, la Commission européenne et le 1 % développement des Nations Unies).
- Les fondations privées (notamment la Fondation de France, l'association la Nef, la Fondation BNP Paribas et la Fondation Air France).
- Les particuliers (dons et legs).

Notre budget s'élevait à 407 000 € en 2009 et le budget prévisionnel 2010 est de 340 000 €.

La **fidélité de nos bailleurs est un élément essentiel** pour nous permettre d'atteindre notre mission sur le long terme. **Les financements collectés servent uniquement à la mise en œuvre des projets sur le terrain et à la vie de l'association** : 6 % des dons affectés aux projets servent à financer une partie de nos frais de fonctionnement.

En moyenne, les budgets de nos projets oscillent entre 15 000 et 350 000 €. SOLIDARITÉ maintient un quota de 10 actions maximum par an, ce qui lui permet de suivre, gérer et contrôler correctement les programmes que l'association appuie. Nous tenons ainsi à conserver une dimension humaine.

Nos comptes sont doublement audités : par le Cabinet d'experts comptables AEC à Toulouse et par des commissaires aux comptes dans nos pays d'intervention afin de certifier les dépenses allouées sur le terrain.

Le développement de nouvelles sources de financement, notamment privées, est indispensable pour SOLIDARITÉ, afin de garantir :

- la pérennité de nos actions,
- notre indépendance financière.

POURQUOI IMAGINER UN PARTENARIAT AVEC SOLIDARITÉ ?

AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE...

- vous avez bâti votre réussite et votre réputation autour de **valeurs éthiques fortes** ?
- par votre présence régionale ou nationale, vous bénéficiez d'un **large réseau professionnel** et d'un **pouvoir d'influence** importants ?
- grâce à vos collaborateurs, vous rassemblez une grande **diversité de compétences**, de cultures et d'idées novatrices ?
- vous souhaitez mettre en place un partenariat avec des **organisations de solidarité** sur des objectifs sociaux et environnementaux ?
- vos salariés sont des **femmes et des hommes de conviction**, qui partagent cette vision et souhaitent s'engager dans des initiatives aux côtés d'associations ?

ENSEMBLE NOUS POUVONS...

- faire de ces **valeurs fondamentales**, qui sont aussi les nôtres, le pilier de notre collaboration et de nos actions communes.
- **partager nos réseaux** : au Nord comme au Sud, nous sommes partenaires d'une quinzaine d'ONG et de collectivités locales.
- **échanger nos expertises mutuelles** grâce à nos 30 ans d'expérience à l'international dans le développement rural et à vos compétences organisationnelles et humaines.
- allier nos forces et nos convictions en construisant un **partenariat ONG-entreprise innovant et pérenne**.
- construire pour vos salariés des **programmes de « team building » au sein de notre centre de formation** en Inde et définir avec eux d'autres modes d'implication possible dans nos projets.

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

Le mécénat se définit comme un **soutien financier, humain ou matériel** apporté sans contrepartie directe. En fiscalité et en comptabilité, il est donc considéré comme un don. En plus de permettre à une association de diversifier ses sources de financement, le mécénat entend **renforcer les liens et les échanges d'idées et de pratiques** entre le monde associatif et le monde de l'entrepreneuriat.

Toutes les entreprises peuvent devenir mécènes, quels que soient leur taille et leur domaine d'activité.

Ci-dessous une présentation des **4 formes de mécénat** que SOLIDARITÉ vous propose de mettre en place au sein de votre entreprise :

1. MÉCÉNAT FINANCIER

Celui-ci peut prendre différentes formes : le financement de l'intégralité d'un projet, d'un poste de dépenses bien défini, d'une thématique précise ou un financement non affecté à un projet en particulier (et donc utilisable selon les priorités de SOLIDARITÉ).

Parmi nos projets qui doivent être mis en place de façon imminente, nous vous proposons de soutenir la mise en place de notre projet BRO au Mali ou l'extension du projet de formation professionnelle en Inde. Ci-après la présentation de ces deux projets.

INDE, État de l'Uttarakhand

L'État de l'Uttarakhand se situe dans le Nord Ouest de l'Inde, il est composé de 13 districts et compte 15 669 villages et 8 479 562 habitants. Voisine du Népal et du Tibet, plus de 60 % de cette zone est montagneuse : glaciers, lacs, sommets de l'Himalaya et réserves de biosphère.

Environ 75 % de la population dépend de l'agriculture. La région ne dispose pourtant que de 14 % de terres cultivées dont la majorité des terres agricoles (9,5 %), se trouve dans la partie vallonnée de l'État, particulièrement dépendante des variations climatiques extrêmes.



Cette région montagneuse bénéficie d'une réserve de biodiversité importante, rare et sauvage, résistante aux changements climatiques. Il est donc majeur de mettre en place des politiques de conservation de la biodiversité appropriées et de promouvoir l'agriculture biologique, deux actions qui permettront de créer une agriculture durable et plus rentable dans la zone.

Projet : assurer la souveraineté alimentaire des communautés marginalisées par la réappropriation de leurs droits à exercer un modèle d'agriculture respectueux de la biodiversité.

Objectifs : conserver la biodiversité et créer un plan de sécurité économique des communautés marginalisées à travers l'agriculture biologique.

Par la création de :

- 13 registres communautaires, 1 centre de conditionnement pour développer la vente via le réseau local de commerce équitable,
- 1 banque de semences et 1 pépinière, 200 systèmes d'irrigation/récupération d'eau, 13 jardins communautaires féminins, 3 jardins de démonstration dans 3 écoles, 39 unités d'engrais biologiques,
- distribution de semences traditionnelles, d'engrais biologiques et de neem (margousier).

Et le soutien à :

- 50 fermes modèles pour une transition vers une agriculture durable : formations pratiques à l'agriculture biologique afin d'améliorer les méthodes de conservation de l'eau et des sols,
- Réseau féminin de conservation des semences :

Formations professionnelles à la conservation de la biodiversité, à la nutrition et aux plantes médicinales ; formations à la transformation alimentaire et au marketing ; consolidation de la démocratie locale (responsabilisation des femmes).

Sensibilisation : 2 festivals, 1 marche et 1 rallye de 12 jours afin de sensibiliser la population aux droits que les paysans ont sur les semences, symbole de leur diversité agricole.

► Bénéficiaires : 13 villages

Les bénéficiaires directs :

- 200 paysans et leurs familles (5 personnes par famille en moyenne) = 1 000 personnes,
- 300 femmes et hommes formés aux techniques de conservation de la biodiversité à travers des ateliers pratiques spécialisés sur l'agriculture biologique,
- 100 femmes formées dans les jardins communautaires (10 femmes par jardin),
- 3 000 enfants sensibilisés via les jardins de démonstration.

Les bénéficiaires indirects estimés :

- 15 000 personnes sensibilisées dont au moins 5 000 paysans de 10 villages voisins,
- 40 000 personnes sensibilisées via les campagnes, les festivals, etc.

Durée : 3 ans

Budget : 140 000 €

A titre d'exemples (pour la 1ère année) :

- 1 333 € = achat d'une banque de semences et d'une pépinière
- 2 500 € = financement d'une journée de formation pour 200 paysans
- 8 000 € = financement de l'ensemble des campagnes d'information (festival, marche, etc.)

INDE, RÉGION DU TAMIL NADU

Projet : formation professionnelle et accès à l'emploi pour des jeunes filles marginalisées (poursuite du projet VTCW)

Objectifs :

- Étendre l'accès à l'emploi pour les jeunes femmes issues des classes les plus désavantagées en proposant des formations appropriées et innovantes et en garantissant un soutien effectif vers l'insertion professionnelle.
- Favoriser l'émancipation et l'autonomie des bénéficiaires dans la communauté.
 - Renforcer la solidarité, la participation et l'action collective entre les jeunes filles.



Bénéficiaires : le programme couvre une zone comprenant 198 000 familles des districts de Cuddalore et Villupuram, au sein de laquelle 55 % des jeunes sont au chômage. Les bénéficiaires directs du projet sont 240 jeunes filles entre 17 et 25 ans, issues de familles de petits paysans ou de pêcheurs vivant en zone rurale (80 jeunes filles par an).

Durée : 3 ans

Budget : 219 000 €

A titre d'exemples :

- 4800 € = financement du matériel de formation en couture pendant 3 ans
- 5539 € = budget pour assurer la promotion des formations pendant 1 an
- 6846 € = financement du matériel de formation en boulangerie/pâtisserie pendant 3 ans
- 7202 € = budget pour la maintenance du centre et le suivi du projet
- 9100 € = financement du matériel de formation en transformation alimentaire
- 11 209 € = financement des frais de scolarité de 80 jeunes filles pendant 1 an
- 22 597 € = frais pour l'ensemble de l'équipe du projet pour 1 an (équipes technique, pédagogique et de micro crédit)

2. MÉCÉNAT EN NATURE

Fidèles à nos valeurs et à notre méthodologie de travail, nous considérons qu'il est essentiel de faire appel aux ressources locales dans la mise en œuvre de nos projets. **C'est pourquoi il est rare que nous envoyons des biens matériels sur le terrain.**

En revanche, **nous encourageons les dons au profit de notre activité en France** : matériel informatique, bureautique, impressions de supports de communication, partage de tarifs préférentiels pour des achats en gros, etc.

3. MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Il s'agit de la **mise à disposition de salariés par l'entreprise** pour permettre le transfert de compétences et/ou d'une expertise au personnel de SOLIDARITÉ.

L'entreprise peut déduire 60 % du salaire et des charges sociales de l'employé en mission de mécénat de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires (loi Aillagon du 1er août 2003).

Exemples de mécénat envisageable :

- **En France** : une personne du service communication/marketing de votre entreprise peut nous offrir de son temps et de ses compétences en participant à la réalisation de documents de communication, en nous aidant dans nos activités de recherche de fonds, en nous conseillant dans la gestion de nos relations presse, etc.
- **Sur le terrain** : les possibilités sont limitées aux besoins ponctuels de nos centres de formation. Actuellement, pour notre projet VTCW en Inde, nous pourrions imaginer un partenariat avec des salariés ayant les compétences nécessaires pour dispenser, en anglais, des enseignements en agro-industrie, en couture, en stylisme ou en informatique.

4. MÉCÉNAT EN VISIBILITÉ

Nous vous encourageons à **mettre en avant SOLIDARITÉ** dans vos supports de communication, sur votre site Internet, lors de vos relations presse/relations publiques, lors d'évènements organisés par votre entreprise et/ou vos partenaires, et ce, pour sensibiliser et mobiliser vos clients et partenaires autour de nos projets, etc.

Vous avez d'autres suggestions ? N'hésitez pas à nous en faire part et nous étudierons ensemble la faisabilité.

QUELS SONT LES BÉNÉFICES POUR VOTRE ENTREPRISE ?

Les avantages fiscaux

- Le mécénat permet à votre entreprise de bénéficier d'une **réduction d'impôt égale à 60 % du montant des dons versés**, dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires. En cas de dépassement, il est possible de reporter l'excédent au titre des cinq exercices suivants.

Par exemple : pour un don de 100 000 €, la réduction d'impôts s'élève à 60 000 € soit un coût réel pour votre entreprise de 40 000 €.

- Le mécénat permet également à votre entreprise de bénéficier de **contreparties à hauteur de 25 % du montant du don**, sans plafonnement.

Par exemple : pour un don de 100 000 €, l'association peut vous faire bénéficier de contreparties (relations publiques, communication, etc.) jusqu'à 25 % de votre don soit jusqu'à 25 000 €.

Les bénéfices autres

- Promouvoir votre **image d'entreprise** engagée et responsable.
- Favoriser l'**esprit d'entreprise** et mobiliser vos salariés autour d'un projet commun fédérateur.

Les plus que SOLIDARITÉ vous apporte

- Un **engagement de visibilité** de votre logo sur l'ensemble de nos publications, outils de communication, sur notre site Internet et un accès direct vers le vôtre.

- **Organiser des ateliers**, des conférences/débats, des expositions, des stages autour de nos thématiques d'action ou de nos zones géographiques d'intervention, en exclusivité pour vos salariés ou auprès d'un public que vous aurez choisi (enfants de collaborateurs, comité d'entreprise, etc.).

- Participer à tout événement ou manifestation permettant de mettre en valeur votre entreprise.

- **Vous tenir informés** de l'évolution du projet soutenu par votre entreprise sous la forme et à la fréquence qui vous convient le mieux (rapport écrit, newsletter, photos, etc.)

LE CADRE DE NOTRE PARTENARIAT

Nous nous tenons à votre disposition pour discuter ensemble de nos projets et des modalités de notre partenariat. Nous nous engageons à étudier avec vous la solution la plus adaptée à votre entreprise.

Une fois notre partenariat validé, les relations sont formalisées et pourront être encadrées grâce à **une convention de partenariat**. Celle-ci a une valeur contractuelle puisque ses articles délimitent de façon précise les activités que nous allons mener en commun et celles que chacune des parties va mener individuellement. Elle fixe le montant des investissements financiers de part et d'autre ainsi que les échéances et les délais.

DEVENONS PARTENAIRES POUR UN MONDE PLUS JUSTE ET SOLIDAIRE

contact@solidarite.asso.fr

05 61 13 66 95

www.solidarite.asso.fr

